

● (1750)

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) m'a demandé de faire quelques observations générales sur le sujet. Plus particulièrement, il m'a demandé de vous rappeler que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale a déjà reçu le mandat d'examiner les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles. Les enquêtes que mène en ce moment le comité et les deux motions dont nous sommes saisis reflètent, de l'avis du gouvernement, l'intérêt constant et croissant que nous manifestons à l'égard de nos relations avec nos voisins de l'hémisphère occidental, et en particulier avec les pays des Antilles membres du Commonwealth.

Comme le sait pertinemment M. l'Orateur, d'après ses voyages avec diverses délégations de l'Association des parlementaires du Commonwealth, le gouvernement du Canada collabore de près à l'expansion économique des Antilles du Commonwealth depuis un bon quart de siècle. Je constate la présence du député d'Algoma (M. Foster). Il est l'ancien président de la filiale canadienne de l'Association des parlementaires du Commonwealth; je connais le grand intérêt que suscite chez lui le sujet et les grands efforts qu'il a déployés dans ce domaine.

A l'automne de 1956, quand la notion d'une fédération regroupant les îles anglophones de la région était encore à l'état de projet, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de l'époque, M. Lester Pearson, avait réuni à Ottawa les chefs des pays antillais; au cours de cette conférence, le Canada s'était engagé pour la première fois à accorder une aide officielle d'importance à l'Université des Indes occidentales laquelle, à l'époque, était encore à l'état embryonnaire. L'université en question devait plus tard mettre sur pied la Caribbean Broadcasting Corporation.

Dix ans plus tard, soit en 1966, l'honorable Paul Martin, un autre éminent et ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ancien haut commissaire et sénateur, présidait à la deuxième conférence des Antilles du Commonwealth toujours à Ottawa; à cette occasion-là, le Canada renouvelait son engagement de maintenir son aide aux États des Antilles du Commonwealth.

Au fil des 15 années qui se sont écoulées depuis la deuxième conférence antillaise à Ottawa, on a mis sur pied le Programme canadien d'aide au développement, destiné à la région—ce programme se présente sous forme d'aide bilatérale, multilatérale, paragouvernementale; il prend également la forme de la coopération sur le plan industriel, de subventions et de prêts, directs et indirects—pour accélérer la croissance économique dans la région des Antilles, ce qui a entraîné naturellement et inévitablement la redéfinition des relations entre le Canada et les pays des Antilles du Commonwealth.

Il y a deux ans, à Kingston, en Jamaïque, l'honorable Don Jamieson qui était alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures a signé avec fierté au nom du Canada l'accord sur le commerce et la coopération économique avec CARICOM, aussi appelée la Communauté et le Marché commun des Antilles. C'était la première réunion officielles entre CARICOM et le Canada au niveau ministériel. Les premiers progrès accomplis en vue de concrétiser les dispositions de l'accord de 1979 sur la coopération commerciale, technique, financière et

Les Antilles

industrielle bien qu'assez modestes, n'en sont pas moins réels et établis sur une base solide.

En gros, nos premières démarches ont été de nature exploratoire. Pour y faire suite, les fonctionnaires ont accompli un travail utile lors de la réunion de novembre 1979 à Ottawa du comité mixte du commerce et de l'économie et au cours de la réunion qu'a tenue par la suite le comité spécial de la coopération industrielle à la Barbade.

On s'est engagé à déployer un effort nouveau et dynamique dans nos relations avec CARICOM. L'an dernier, le cabinet a commandité, une étude exhaustive des relations du Canada avec la Communauté des Antilles et, une fois terminée, il l'a examinée et approuvée. Cette étude comprenait un examen du commerce et des investissements, des liens entre les populations respectives, de l'établissement de relations de coopération et de liens politiques entre le Canada et la Communauté des Antilles.

La préparation de cette étude a demandé huit mois; elle a nécessité de multiples consultations à Ottawa ainsi que la participation active et complète des Hauts commissaires canadiens sur place. Cette étude a confirmé que le Canada a pour politique officielle de considérer que la Communauté des Antilles est et demeurera une région d'intérêt majeur.

En fait, le gouvernement a fait plus qu'une simple évaluation; le cabinet a approuvé un programme d'action prévoyant une politique régionale prioritaire pour la Communauté des Antilles.

Selon la conclusion de cette étude, le Canada devrait intensifier et approfondir ses relations économiques et politiques avec les États de la Communauté des Antilles. Le gouvernement souhaite que cette association aide ces États à s'adapter aux changements rapides et aux difficultés économiques dont souffre cette région. La politique régionale que le gouvernement canadien est prêt à appliquer se focalise surtout sur la coopération économique, bilatérale et multilatérale, mais fait aussi appel à un renforcement des liens politiques et sociaux.

L'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé cette politique en janvier dernier à l'occasion de sa visite des Petites Antilles et de la Jamaïque et de sa rencontre avec les ministres des pays des Antilles du Commonwealth en vue d'obtenir leurs avis sur cette politique régionale.

La seconde motion portant sur l'idée d'une association plus étroite entre le Canada et les îles Turks et Caïques a soulevé l'intérêt public et fait l'objet de débats parlementaires pendant des années. Les îles Turks et Caïques sont une colonie britannique économiquement sous-développée entretenant des relations restreintes mais cordiales avec le Canada. La position du gouvernement qui a d'ailleurs été énoncée en 1974, a été qu'il n'était pas partisan d'une discrimination en faveur d'un État particulier de la région. On a conclu alors qu'une association se traduirait par une domination canadienne de l'économie de ces îles, ce qui risquerait de créer des tensions sociales et de nous faire accuser de néo-colonialisme. Cette question continue néanmoins d'intéresser le Parlement et la population canadienne. Son étude par le comité constitue donc selon le ministre une démarche utile et opportune.

En terminant, j'aimerais m'associer aux sentiments que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a exprimés lorsqu'il a rendu hommage à feu Eric Williams, qui a été président de Trinité et Tobago pendant 21 ans. Il a dirigé la